

<https://www.snetap-fsu.fr/Egalite-filles-garcons-une-des-priorites-de-l-Enseignement-Agricole.html>



« Égalité filles/garçons » : une des priorités de l'Enseignement Agricole !

- Pédagogie - Autres dossiers pédagogie -

Date de mise en ligne : lundi 8 décembre 2025

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés



Le jeudi 4 décembre, la [DGER](#) (Sous-direction des politiques de formation et d'éducation) a réuni un groupe de travail au format [CNEA](#) sur l'égalité filles/garçons.

I. Contexte

- Un plan interministériel pour l'égalité entre les femmes et les hommes (2023-2027) « Toutes et Tous égaux » qui se décline en 4 axes :
 - Lutte contre les violences faites aux femmes.
 - Santé des femmes.
 - Égalité professionnelle et économique.
 - Culture de l'égalité (avec pour objectif la culture de l'égalité, autour de l'école et en dehors de l'école et de favoriser la mixité dans les filières agricoles).

- **Une convention interministérielle** pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif qui se décline en 5 axes :
 - Piloter : la politique d'égalité au plus près des élèves et des étudiant·es.
 - Former : l'ensemble des personnels à l'égalité.
 - Transmettre : aux jeunes une culture de l'égalité et du respect mutuel.
 - Lutter : contre les violences sexistes et sexuelles.
 - S'orienter : vers une plus grande mixité des filières de formation.

• L'égalité au MAASA : un état des lieux

- Un double label Égalité-Diversité décerné par l'AFNOR.
- Dès 2013, le ministère s'est engagé pour faire progresser l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes à tous les niveaux contre les discriminations. Le périmètre est élargi avec la diversité en 2018.
- Une Haute fonctionnaire à l'égalité des droits et à la lutte contre les discriminations.
- Une feuille de route du MAASA pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.
- Deux labels Égalité Professionnelle et Diversité de l'AFNOR.
- Renouvellement en cours pour la période 2026-2030 avec l'extension du périmètre aux établissements d'enseignement technique agricole.
- Plan d'action national « Femme en Agriculture » en cours : consultation citoyenne sur la place des femmes en agriculture du 7 juillet au 31 août 2025 ; 5 thématiques sont abordées (la formation, l'installation et la transmission, la santé et les conditions de travail, l'engagement, le statut et la retraite).

II. Une nouvelle feuille de route sur l'égalité entre les filles et les garçons dans l'Enseignement Agricole

- Avec une mesure emblème : la création d'une charte « Égalité » pour les établissements agricoles volontaires à la rentrée 2025.
- Qui se décline en 4 axes :
 - 1) Faire évoluer les représentations des métiers et les processus d'orientation vers l'Enseignement Agricole.
 - 2) Développer des espaces temps générateurs d'émancipation.
 - 3) Accompagner les acteurs·rices du système de formation vers de nouveaux modèles de représentation.
 - 4) Permettre un dépassement des stéréotypes au bénéfice des transitions du monde agricole.

III. Ce que nous avons porté ...

Les représentant·es de l'Élan commun ont indiqué que cette feuille de route doit devenir une réalité et ne pas rester simplement un voeu de MADAME la Ministre !

Même si la [DGER](#) n'a pas la main sur la partie budget, il est primordial de flécher à la fois des moyens humains et financiers. Les référent·es Égalité-Diversité nationaux·ales, régionaux·ales comme locaux·ales doivent-être identifié·es, et bénéficier à la fois d'une lettre de mission mais également d'un temps de travail adapté comme une décharge horaire et des droits à la formation.

Pour tous les axes, il faut s'assurer que les actions et leur impact soient visibles et connus de tous les acteurs·rices cité·es dans cette feuille de route dans le cadre de la cohérence de l'accompagnement des jeunes.

Il est nécessaire d'intégrer l'Éducation à la Vie Affective Relationnelle et Sexuelle dans ce plan et avoir une politique éducative réelle sur le sujet pour prévenir les discriminations, promouvoir l'égalité et lutter contre les violences et le harcèlement.

In fine, les représentant·es l'Élan commun porteront des éléments de contributions plus précis quant aux différentes

« Égalité filles/garçons » : une des priorités de l'Enseignement Agricole !

mesures déclinées dans les 4 axes du plan à l'attention de la DGER dans les jours à venir.